




VILLE
D'OLONZAC en MINERVOIS
34210 HERAULT

Département de l'HERAULT
Arrondissement de BEZIERS
Commune d'OLONZAC

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 22 Juin 2022

Envoyé en préfecture le 23/06/2022
Reçu en préfecture le 23/06/2022
Affiché le 
ID : 034-213401896-20220622-2022030-DE

Délibération N° 2022-030

L'an deux mille vingt-deux, le vingt deux juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire sous la présidence de M. Luc LOUIS, Maire.

Etaient présents : L. LOUIS, JY DUFAUD, B. FALCOU, G. NICKLES, MJ. FOUQUET, JA. PUJOL, S. SAMPIETRO, N. HEREDIA, C. VORDY, C. BESSIEUX, L. DEPAUW, J. MOLIERE, M. MAYNADIER, R. KERKHOF, B. ORTIZ, A. REMY, N. PECH et A. MOLINA

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 18

Absent excusé :

Pouvoir : N. ALBIGES a donné pouvoir à B. FALCOU

Secrétaire de séance : MJ. FOUQUET

Objet : Jury d'assises liste préparatoire 2022

Monsieur le Maire informe son conseil municipal qu'il incombe aux mairies d'accomplir les formalités pour l'établissement du jury d'assises pour l'année 2022.

Monsieur le Maire propose de procéder au tirage au sort des 3 administrés issus de la liste électorale.

Les numéros ci-dessus sont retenus :

- **GIL Catherine Simone (n°498)**
- **ROUANET Damien Benoît Pierre Joseph (n°971)**
- **FREVILLE Christian Marie Michel (n°450)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de son Maire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **décide de retenir les 3 numéros tirés au sort sur la liste électorale pour la liste préparatoire 2022 du jury d'assises 2022 comme indiqué ci-dessus.**

A Olonzac,

Le 22 Juin 2022

POUR EXTRAIT CONFORME

Certifié exécutoire,
Le Maire,



Luc LOUIS